



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

VILLE DE VALOGNES  
Place Général de Gaulle  
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée conformément à l'ordonnance n°2015-899 et au décret n°2016-360 relatifs aux marchés publics et notamment aux articles 27, 34, 59 et 90 du décret précité.

3. – Objet du Marché :

Marché de maîtrise d'œuvre relatif au projet d'extension et de réagencement de la médiathèque municipale de Valognes.

Décomposition de la mission de maîtrise d'œuvre :

1<sup>ère</sup> partie : phase diagnostic (part fixe)

- Examen des structures, calcul des contraintes, diagnostic technique contradictoire relatif au projet ;
- Confirmation de l'enveloppe financière prévisionnelle.

2<sup>ème</sup> partie : mission de maîtrise d'œuvre (part variable)

- Phase conception: ESQ, APS, PRO, DPC et DCE.
- Phase réalisation : ACT, EXE-VISA, DET et AOR.

4. – Organisation de la procédure de mise en concurrence et critères de sélection des candidatures:

A l'issue du délai de réception des dossiers de candidature, le Maître d'ouvrage sélectionnera au maximum 3 équipes candidates. Pour procéder à cette sélection, il se basera sur les critères suivants :

1) Valeur technique (pondération 60%) :

- Critère n°1 : compétences, moyens humains et matériels du candidat (note sur 10)
- Critère n°2 : liste des références proposées (note sur 30)
- Critère n°3 : note méthodologique présentée (note sur 20)

2) Prix des prestations (pondération 40%)

Suite à ce classement, le Maître d'Ouvrage organisera une journée d'audition pour permettre à chacun des trois candidats sélectionnés d'exposer sa vision du projet et la planification envisagée (durée de l'audition : 25 minutes par candidat).

5. – Composition de l'équipe candidate :

La consultation est ouverte à tout bureau d'architecte, associé, le cas échéant, d'experts ou de Bureaux d'études techniques.

6. – Contenu du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature devront comporter au minimum les documents suivants :

- Lettre de candidature (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat (formulaire DC2)
- Attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »
- Attestation d'inscription à l'ordre national des architectes.
- Un dossier de présentation permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités de l'équipe présentée (*composition nominative des membres de l'équipe, CV et références personnelles, organisation proposée, etc...*)
- Présentation d'au moins 3 références en matière de réagencement d'espace multimédia ou assimilé
- Liste des principales références de ces cinq dernières années en précisant pour chaque réalisation le type de mission effectuée, le coût de l'opération, l'année de réalisation et le Maître d'ouvrage
- Un dossier photographique couleur illustrant les réalisations les plus significatives.
- Une note méthodologique pour expliciter la compréhension du projet et la conduite des opérations

7. – Obtention du dossier :

Remise du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la mairie de 50700-VALOGNES. Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site : [www.synapse-ouest.com](http://www.synapse-ouest.com)  
(Renseignements : 02.99.55.02.05)

8. – Réception des candidatures :

Les dossiers de candidatures devront parvenir avant la date indiquée ci-après, à l'adresse suivante :

- Monsieur le Maire de VALOGNES  
Place Général de Gaulle  
50700 VALOGNES

« Candidature pour la maîtrise d'œuvre relative au projet d'extension et de réagencement de la médiathèque municipale »

**9. – Renseignements complémentaires :**

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX  
Monsieur Thierry LEMERCIER  
☎ 02.33.95.82.01 –

**10. – Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Mercredi 06 septembre 2017.

**11. – Date et heure limite pour la réception des candidatures :**

Jeudi 28 septembre 2017 à 12 heures.

**12. – Procédure de recours et délais :**

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le  
Duc – BP 25086 -14000 CAEN.  
e-mail : [greffe.ta.caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta.caen@juradm.fr)  
tél. : 02.31.70.72.72  
fax : 02.31.52.42.17.